

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES HUMAINES

DU 8 OCTOBRE 2020

Membres présents ou représentés :

Enseignants : Mmes et MM. : BOQUET Yves, BROCHARD Renaud, DEJOUX Virginie, GAIMARD Maryse, JEGOU Anne, LAURENT Alexandra, LELEU Arnaud, STEIN Christian.

Usagers : Mmes et M. : PRIVE Clara, PRUGNOT Victoria, ROBERT Marie, VANNIER Mathieu.

Personnalité extérieure : Mme : THIERRY Anne.

Personnel BIATSS : Mme et M. : FINOT Sébastien, ROY Dominique.

Absents excusés : Mmes et MM. : BONFAIT Olivier, BOUCHOUX Corentin, BUGAISKA Aurélia, ESPOSITO Arianna, KOSSMANN Perrine, LEFEBVRE Sabine, MAGNIEZ Sophie, NOISILLAT Juliette, THIBAUT Jean-Pierre, VANESSE-URBAIN Claire, VIGREUX Jean, ZARA Vasco.

Invités : Mme et MM. : SALVADORI Philippe (Président du conseil), EL-HANBALI Youssef, PRAT-BÉLIARD Edwige.

Le doyen ouvre la séance à 17 heures 30 et remercie les membres du Conseil présents. Il explique que l'UFR a organisé ce Conseil en veillant au respect des règles imposées par la crise sanitaire.

Des demandes ont été formulées pour que cette séance de rentrée soit également accessible en visioconférence, mais le doyen n'a pas souhaité y répondre favorablement.

1 – Approbation du procès-verbal du Conseil de l’UFR Sciences Humaines du 24 juin 2020

Le procès-verbal du Conseil de l’UFR Sciences Humaines du 24 juin 2020 est **adopté à l’unanimité**.

2 – Informations générales : rappel des élections étudiantes au Conseil en novembre 2020

Le doyen rappelle que des élections sont prévues en novembre 2020 pour le renouvellement des usagers membres au Conseil de l’UFR.

Le doyen souligne avoir particulièrement apprécié les retours faits pendant le confinement par les différentes associations étudiantes. Ces informations sont très utiles et démontrent l’importance de la représentation étudiante.

Monsieur EL-HANBALI ajoute que ces élections sont programmées les 24 et 25 novembre 2020, en effet, un renouvellement complet du collège des usagers est prévu tous les deux ans.

Quant aux élections de la COMUE, elles sont programmées du 2 au 6 novembre 2020 et seront complètement dématérialisées.

Le doyen souhaite retracer la situation depuis la reprise début septembre :

Dans certains départements des sessions de rattrapage ont eu lieu.

Nous n’avons jamais enregistré un taux de réussite aussi élevé aux examens et un point sera fait prochainement concernant les examens à distance.

Les ressentis diffèrent selon les collègues ; certains pensent que les examens étaient plutôt faciles, d’autres au contraire, trouvent que les notations sont restées les mêmes et que le temps de préparation plus long a permis un travail d’étude de meilleure qualité.

Dans l’ensemble, les étudiants n’ont pas décroché et ont suivi les cours au mieux et souvent à distance. Il est donc légitime de récompenser leur implication. De fait, les étudiants sont désormais très nombreux en deuxième et troisième années. Mais nous constatons un résultat paradoxal avec des effectifs moins nombreux en L1 de Psychologie. Cinq cent sept étudiants sont inscrits et ils étaient cinq cent quatre-vingt-dix-neuf l’an passé. En revanche, la L3 de Psychologie compte désormais trois cents étudiants au lieu de deux cent vingt l’année dernière. Nous sommes toujours face à un réel problème d’encadrement pour le Département de Psychologie.

Au niveau des Masters, notamment pour la Géographie, on note l’inscription de seulement neuf étudiants, c’est un point qu’il faudra examiner plus précisément – mais, pour les Masters et les Doctorats, l’UFR n’a pas encore reçu toutes les inscriptions.

Arnaud LELEU souhaite savoir comment les effectifs de doctorats sont considérés au niveau de leur rattachement. Le doyen explique que le rattachement dépend du laboratoire, par exemple en climatologie les doctorats sont portés au crédit de l’UFR SVTE.

Yves BOQUET demande quelles sont les données concernant Erasmus.

Le doyen répond que celles du cursus intégré sont connues, mais qu’il est actuellement impossible de répondre à cette question pour le reste, parce que les inscriptions sont en principe assez tardives. Le doyen a été saisi du même nombre de demandes de départ que pour les années précédentes, il précise que contrairement à l’Angleterre, dans certains pays, comme en République Tchèque, il n’existe pas de restrictions concernant les mouvements d’étudiants hors frontières.

Le doyen achève cette présentation en expliquant qu’avec Monsieur EL-HANBALI, ils ont choisi d’ouvrir autant de groupes de TD que ce qui était demandé par les équipes. Mais cela entraînera sans doute un dépassement par rapport au budget initial, et donc une demande de complément auprès de l’université, dont il faut espérer qu’elle sera prise en compte.

Concernant le **Dialogue d'Objectifs et de Moyens (DOM)** et notamment le recrutement des ATER, l'UFR s'est vu attribuer cinq postes :

- 1 poste en Psychologie clinique ;
- 1 poste en Psychologie sociale ;
- 1 poste en Psychologie clinique et sociale (fellowship/Isite)
- 1 poste en Histoire médiévale ;
- 1 poste en Histoire moderne.

Malheureusement, le poste d'ATER en histoire contemporaine a été refusé, ce qui met le département d'Histoire en difficulté. Pour la psychologie, trois demandes ont été refusées, et une n'a pu être pourvue car la liste des candidats était épuisée et les services centraux ont refusé l'ouverture d'un second concours – ce que le doyen juge scandaleux.

En conclusion, alors que le nombre d'ATER socle a globalement un peu augmenté au niveau de l'uB, il ne nous a pas été accordé de quoi suivre la hausse massive des effectifs en psychologie.

Les co-directrices du Département de Psychologie ont demandé une audience à Madame MORLAIX, vice-présidente chargée de la formation, qui nous a reçus aujourd'hui, jeudi 8 octobre 2020 avec Jean-Pierre THIBAUT. Pendant cette réunion, nous avons fait part de notre mécontentement et demander un ATER pour le second semestre ; nous verrons quelle considération sera faite à cette demande.

Clara PRIVE demande combien de temps sera-t-il possible de supporter cette situation et ce manque d'encadrement ?

Le doyen rappelle que, même avec cet éventuel poste d'ATER en plus, le déficit d'encadrement en psychologie restera patent.

Arnaud LELEU souhaite compléter ces propos en ajoutant que ce manque d'encadrement est la conséquence directe du gel des postes permanents, entraînant le recrutement de nombreux ATER. Ces derniers ont ensuite un large choix pour émettre leurs vœux d'affectation. Il serait donc judicieux de repenser la répartition des postes permanents et non-permanents pour rééquilibrer les recrutements.

Renaud BROCHARD ajoute que les doctorants étant moins nombreux, il est logique de manquer de personnels pour dispenser les cours.

3 – Situation sanitaire

Le doyen rappelle que sur préconisation des instances de l'Université, nous avons préparé une rentrée totalement en présentiel, sachant que des aménagements de travail à distance pouvaient être autorisés. Désormais, de nombreux problèmes se posent, surtout pour les étudiants qui rencontrent des difficultés organisationnelles tant sur le campus qu'à distance.

Les enseignements entièrement en présentiel ont donc été mis en place, dans le respect des gestes barrière et avec l'organisation d'une distribution de masques. On constate que les règles sont dans l'ensemble bien respectées par les étudiants à l'intérieur des bâtiments.

Des instructions pour un recensement sous la forme de déclarations volontaires, avec remontée à la médecine universitaire ont été données ; en présence de trois cas positifs déclarés, des mesures sont préconisées, telle que la suspension pour quinze jours (cf barème ARS sur quatre niveaux).

L'UFR a dû fermer en présentiel la première année de Licence de Psychologie en entier, alors que nous aurions préféré un isolement du groupe dans lequel les cas avaient été recensés. Le doyen tient à rendre hommage aux collègues du Département de Psychologie pour leur travail et précise que la fin de ce basculement est prévue le lundi 12 octobre. Il ajoute que la première année de licence en Histoire de l'Art et Archéologie était sur le point de fermer également, finalement le troisième cas n'est apparu que plus tardivement après la quarantaine d'un premier, ce qui a permis de rester ouvert.

Pendant notre Conseil, une annonce du Ministère des Solidarités et de la Santé informe du passage en zone d'alerte renforcée de certaines villes, dont Dijon Métropole.

À l'annonce de ce basculement en zone d'alerte renforcée, le doyen informe qu'il suivra scrupuleusement les directives de la présidence de l'Université et demande à tous de faire de même.

Le doyen attend donc d'être informé au plus vite des mesures à appliquer par rapport aux nouvelles restrictions. Monsieur EL-HANBALI précise qu'une enveloppe de vingt-trois mille euros a été allouée, dont la moitié pour nos cinq UFR, pour permettre l'achat de matériel mobile et d'équipements adaptés. Concernant les délais de livraison, ils sont difficiles à évaluer, dans tous les cas la livraison ne pourra pas intervenir avant la fin de l'année 2020.

Clara PRIVE fait part de son inquiétude suite à cette annonce alarmante de classement en zone d'alerte renforcée et pense qu'un passage complet en travail à distance serait, du point de vue étudiant, un véritable cataclysme. Le distanciel favorisera la solitude des étudiants qui n'arriveront pas à travailler et réviser dans de bonnes conditions. Elle souligne que la situation est très inquiétante et que les décisions prises dans l'urgence sont souvent néfastes. Retourner complètement au travail à distance serait un choix très dangereux qui entraînerait de terribles conséquences.

Le doyen partage cet avis et ajoute que néanmoins, avec le travail totalement à distance, nous ne serions pas dans l'obligation de modifier les emplois du temps ; ce qui représente tout de même un avantage. L'option de l'enseignement hybride semble en revanche plus compliquée à installer. Ce serait plus facile pour les cours magistraux que pour les travaux.

Pour le premier semestre, quatre semaines d'enseignement sur huit ont été réalisées et chacun doit maintenant pouvoir prendre ses responsabilités. Le doyen, en tant qu'enseignant, souhaite que la formule d'enseignement choisie soit appliquée jusqu'à la fin du semestre, sans ces changements incessants qui sont source de stress et de décrochage.

Renaud BROCHARD explique qu'effectivement beaucoup de problèmes ont été rencontrés pour les travaux dirigés à distance, la communication est difficile et revient à un enseignement « étrange » devant un écran noir, sur lequel des questions s'affichent de temps en temps.

À ce sujet, le doyen rappelle qu'au mois de juin, tout le monde disait ne plus vouloir fonctionner en travail à distance et ajoute que depuis au moins trois semaines, il essaie d'obtenir une anticipation des Départements pour permettre de s'organiser en prévision d'un nouveau basculement en distanciel, mais malheureusement beaucoup n'ont pas encore réagi.

Victoria PRUGNOT en accord avec Clara PRIVE souhaite attirer l'attention sur le problème d'isolement ; il est important de garder le lien au moins avec les enseignants et les scolarités.

Yves BOQUET signale que beaucoup d'enseignants ne sont pas à l'aise avec le travail à distance.

Christian STEIN rapporte que les matériels sont souvent méconnus et que des difficultés peuvent être rencontrées sur certains appareils.

Le doyen note la grande différence entre la période actuelle et celle vécue au printemps pendant le confinement et ajoute que le recensement des besoins en matériel est justement prévu pour permettre l'organisation des enseignants dans leur préparation au passage sur le matériel attribué. Le confinement nous a obligé, en tant qu'individu, à passer de la sphère publique à la sphère privée, alors que dans le cas présent les collègues pourront tout à fait venir à l'Université pour dispenser leurs cours à distance.

Christian STEIN évoque le problème d'organisation des enseignants qui résident loin de l'Université et le doyen rappelle qu'ils sont normalement tenus de respecter une obligation de résidence.

Anne THIERRY demande s'il ne serait pas possible de mettre en place une solidarité entre les étudiants. Victoria PRUGNOT répond que les étudiants de Sociologie sont déjà plutôt solidaires. Clara PRIVE complète en précisant que l'utilisation des réseaux sociaux permet la résolution de certains problèmes et le développement des échanges entre étudiants. Son suivi du groupe de Licence 1 en Psychologie démontre un bon fonctionnement. Ce lien solidaire est assez fort, mais il reste insuffisant pour remplacer un véritable travail de groupe, à la bibliothèque universitaire par exemple, grâce auquel le lien social peut être préservé. Ce lien a été mis à l'épreuve pendant le confinement, la tension était perceptible et les sensibilités exacerbées, d'où l'apparition de réactions disproportionnées parfois.

Le doyen affirme que cette solidarité étudiante existe bien et qu'elle est particulièrement perceptible pendant les échanges sur Teams.

Christian STEIN signale des problèmes de connexion sur le campus. Clara PRIVE explique qu'effectivement, le CROUS dispose d'un réseau Wifi payant et d'un autre gratuit en fonction des endroits, mais le Wifi gratuit n'offre qu'un débit faible et de mauvaise qualité.

Sont rapportés également les problèmes rencontrés pour les étudiants restants en cités, où les salles de travail ont été fermées et où les boîtiers Wifi personnels sont interdits dans les logements.

Yves BOQUET souhaiterait connaître le nombre d'étudiants qui ne disposent pas d'un ordinateur.

Clara PRIVE répond que la diffusion d'un questionnaire aux étudiants, remis à la présidence mi-mars après l'annonce du confinement, a été refusée.

La seule solution a donc été de s'adresser directement aux Départements, mais les problèmes de communication n'ont permis que peu de retours, surtout de la part des personnes situées en zone blanche. De plus, les équipements peu performants n'ont pas été comptabilisés dans les chiffres reçus.

Pour les étudiants qui ne seraient pas ou mal équipés, le pourcentage avancé est de 15 à 25 %, mais aucune donnée précise n'a pu être vérifiée.

Le doyen revient sur l'interrogation de Renaud BROCHARD concernant l'organisation à venir et expose que deux cas de figure pourraient se présenter :

- Soit la présidence tranchera et donnera une consigne générale de suivi des cours ;
- Soit une solution spécifique sera adoptée selon les composantes.

Il espère et attend un calendrier commun avec des directives communes, afin d'éviter les problèmes rencontrés pendant le confinement. Sinon, il faudra décider d'un ordre de marche spécifique à notre composante. Chaque Département doit pouvoir décider et s'organiser et une séance extraordinaire devra être planifiée pour voter notre mode de fonctionnement.

Le doyen insiste pour que dans les jours prochains le programme semestriel soit élaboré et mis en place, ceci même s'il faut prendre des journées entières afin d'y parvenir.

Nous sommes dans une situation de crise extrême, mais nous travaillerons pour réussir à tout planifier et la semaine prochaine, du 12 au 16 octobre 2020, sera consacrée à cette tâche.

M. EL-HANBALI propose d'attendre le courrier du Président et ajoute que les responsables d'années et les Directeurs de Département doivent être les interlocuteurs exclusifs dans les démarches organisationnelles. Beaucoup de questions se posent sur la manière de prévoir une organisation hybride avec la moitié seulement des étudiants présents dans les salles et les amphithéâtres, mais la superficie des locaux devra être la référence pour prévoir les plannings.

Il pense que les petits effectifs seront favorisés par ce système imposant la présence de seulement cinquante pour cent des étudiants, alors que ceux plus conséquents seront pénalisés par rapport aux espaces d'accueil.

Clara PRIVE prend la parole pour rapporter d'abord un manque de communication pendant le confinement. En effet, la présidence a communiqué pendant cette période, mais l'UFR et les Départements ne l'ont pas suffisamment fait. Ensuite, elle conçoit qu'il soit compliqué de mettre en place des enseignements hybrides (présentiel et travail à distance) mais propose de pouvoir partager les programmes selon les jours.

Renaud BROCHARD explique qu'une organisation modulable au quotidien est impossible à mettre en place, au mieux un planning hebdomadaire avec cinquante pour cent des effectifs pourrait-être envisagé.

Victoria PRUGNOT attire l'attention sur les travaux dirigés de Sociologie, qui sont peu nombreux et le risque de convoquer les étudiants à l'Université pour seulement quatre heures par semaine.

Le doyen invite justement les étudiants à participer aux réunions de leur Département.

Maryse GAIMARD pose le problème des différences d'effectifs selon les filières.

Le doyen et Monsieur EL-HANBALI souhaitent que la planification et l'organisation soient discutées avec la logistique et le doyen annonce **que la semaine du 12 au 16 octobre 2020 sera banalisée pour les licences**. Il ne s'agit pas d'annulation de cours mais d'une **suspension** d'une semaine, c'est à dire d'un décalage dans le temps pour s'organiser. Les cours seront rattrapés ultérieurement, dans la mesure du possible.

Anne JEGOU demande que les responsables d'années informent les enseignants des retours faits à la présidence pour le recensement auprès des étudiants. Elle explique encourager un enseignement hybride afin de préserver une certaine qualité et garder la socialisation. Anne JEGOU ajoute qu'il est effectivement important de prendre le temps de s'organiser et de prévoir, mais elle reconnaît s'inquiéter d'une probable fermeture totale dans les semaines à venir.

4 – Validation des fiches filières en cas d'examens à distance

Concernant la mise en place des modalités d'examens à distance, le doyen précise qu'un retour des propositions et des prévisions par Département était prévu initialement pour le 14 octobre 2020.

Cependant, nous n'avons reçu aucune réponse des Départements de Psychologie et d'Histoire de l'Art et Archéologie, ce qui n'est pas trop grave étant donné que la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) se réunira de nouveau en novembre 2020.

Clara PRIVE informe qu'elle soutient une organisation contenant peu de questionnaires à choix multiples (QCM) organisés à distance, car ils ne permettent pas d'apprécier réellement les connaissances des étudiants.

Les membres du Conseil après avoir pris connaissance des annexes contenant les propositions sur les **modifications des modalités d'examens à distance**, pour les Départements de Sociologie, de Musicologie et d'Histoire, ainsi que de la transformation des contrôles terminaux de Géographie en contrôle continu, les **approuvent à l'unanimité**.

5 – Problèmes de la qualité de vie au travail

Ce point de l'ordre du jour est supprimé du fait de l'absence d'Aurélia BUGAJSKA qui l'avait suggéré.

6 – Question des responsables d'années (notamment en Psychologie) et propositions statutaires

Le doyen explique que tous les ans, nous rencontrons des difficultés pour mobiliser des responsables d'année. Pour cette rentrée, nous n'avons pas de responsables en L2 et en L3 de Psychologie.

Les instances ont constaté que notre UFR recevait des volumes de primes nettement inférieurs par rapport à d'autres composantes. Pour cette raison, la direction de l'UFR Sciences Humaines ne pouvait donc pas proposer des dédommagements financiers plus importants aux responsables des filières. Le doyen pense qu'au regard des effectifs, la prime sera réévaluée à la hausse pour la Psychologie.

Il est nécessaire de repenser le mode de désignation des responsables d'année ; le système en place est opaque et ne prévoit aucune limitation de durée de mandat. Le doyen propose que la mention suivante soit inscrite dans le règlement des Départements :

“ les responsables d'année sont élus pour deux ans renouvelables par les conseils de département restreint aux enseignants”.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

Par ailleurs, le doyen souhaite exposer une situation difficile qui l'a obligé à prendre une décision dans le parcours du Master 2 de Psychologie de la Performance et du Sport (PPS) impliquant les co-responsables de cette filière :

Depuis toujours, un des co-responsables, rattaché à l'UFR STAPS, se considère comme seul et unique responsable. Dans les faits, il ne transmet d'informations, ni à sa co-responsable, ni aux secrétariats concernés. De plus, plusieurs irrégularités ont été constatées concernant le paiement d'intervenants ou la tenue des jurys, et cette situation s'est encore aggravée depuis la rentrée quand l'enseignant en question a pris à partie verbalement sa co-responsable devant les étudiants. Après examen de ces incidents, le doyen a décidé de suspendre cette personne de ses fonctions de co-responsable de la filière. Alors que cette décision lui a été signifiée par écrit, l'enseignant persiste à se comporter comme seul et unique responsable du Master2 PPS.

Le problème est également structurel, en effet, les mutualisations d'enseignements ne sont effectives qu'avec l'UFR STAPS et non avec l'UFR Sciences Humaines, alors que ces dernières sont prévues dans la fiche filière. Cette situation suscite de vives inquiétudes sur la validité du contenu du diplôme et met dans une position périlleuse les étudiants.

Pour les étudiants souhaitant obtenir le statut de Psychologue, Sébastien FINOT explique qu'en cas de refus de validation par les autorités de tutelle, il serait probablement demandé aux étudiants de suivre une formation complémentaire pour combler le manque d'heures d'enseignement en Psychologie et éventuellement de refaire les stages.

Clara PRIVE demande quelles seraient les conséquences d'une invalidation du diplôme.

Renaud BROCHARD souhaiterait savoir si ces mesures peuvent être rétroactives.

Sébastien FINOT développe en précisant que si le seuil minimum des deux cents heures d'enseignement n'est pas atteint, alors les conventions de stage deviennent caduques. Dans cette éventualité, la légitimité du titre professionnel de Psychologue sera forcément remise en cause.

Le doyen propose d'organiser un audit sur le parcours de M2 PPS. Il demande aux membres du Conseil d'entériner sa décision de suspension du co-responsable concerné.

La suspension est **confirmée à l'unanimité, moins une abstention.**

7 – Renouvellement du contrat PAST en Histoire de l'Art et Archéologie

Le doyen expose la situation :

Depuis seize ans, un contrat renouvelable de professeur associé (PAST) a été mis en place dans notre UFR. Ainsi, des cours de muséologie sont accessibles aux étudiants afin qu'ils puissent présenter les concours du Louvre et des écoles du Patrimoine.

Sandrine BALAN occupe actuellement ce contrat qui arrivera à expiration à la fin de l'année.

Une demande de renouvellement a été proposée par l'UFR et un autre candidat s'est également présenté au poste.

Le Département d'Histoire de l'Art et Archéologie a voté, lors de son Conseil de Département du 1^{er} octobre 2020, à sept voix contre cinq le recrutement de ce nouveau candidat.

À l'issue de cette décision, Mme BALAN a présenté un recours.

Le doyen précise qu'il n'y a pas eu de déclaration d'ouverture pour ce poste, ce qui laisse planer un doute sur la validité du processus. Par ailleurs, le candidat élu n'aurait peut-être pas un statut lui permettant de candidater à ce poste. Dans ce contexte, le doyen propose de suspendre le processus de recrutement et de réexaminer les éléments de ce dossier avec le nouveau Directeur du Département d'Histoire de l'Art et Archéologie, Monsieur Alain BONNET.

Les démarches proposées par le doyen concernant le renouvellement du contrat PAST, pour le Département d'Histoire de l'Art et Archéologie sont approuvées à la majorité.

(Arianna ESPOSITO et Olivier BONFAIT s'abstiennent : procurations données à Yves BOQUET)

8 – Lancement de réflexion sur l’offre de formation

De nombreuses incertitudes sur la tenue du calendrier dessinent la probabilité d’un report d’un an. Malgré ce climat incertain, le doyen invite à engager la réflexion.

9 – Questions diverses

Anne JEGOU, pour le Département de Géographie, présente aux membres du Conseil une convention de partenariat entre l’Université de Bourgogne et les Voies Navigables de France (VNF), pour la Licence Professionnelle de Gestion des Espaces Végétaux Urbains (LP GEVU).

Anne JEGOU explique qu’elle a demandé un travail sur la portion sud du Port du Canal (éco-quartier) de DIJON concernant la végétalisation et l’urbanisation et que dans le contexte de crise sanitaire, la convention a été adaptée.

La convention de partenariat entre l’Université (LP GEVU) et VNF est adoptée à l’unanimité.

Le doyen interroge les membres du Conseil pour savoir s’ils souhaitent aborder d’autres questions :

- Maryse GAIMARD demande quand sera prévu le prochain Conseil d’UFR.

Le doyen informe qu’un conseil restreint sera organisé pour soumettre au vote les primes de responsabilités pédagogiques, les primes pour charges administratives et la pluriannualisation (capitalisation des heures) des enseignants-chercheurs ;

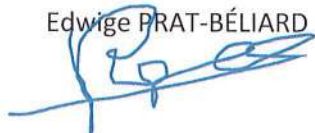
- Clara PRIVE attire l’attention sur le port du masque, souvent défaillant et pas seulement chez les étudiants.

Le doyen est en accord avec cette remarque et rapproche ce problème de celui plus large de la communication. Il rappelle que Clara PRIVE avait eu l’excellente idée de mettre en ligne sur le site de l’UFR une publication rappelant les mesures et listant les réponses apportées à certaines questions des étudiants. Clara PRIVE complète en expliquant qu’une foire aux questions (FAQ) a été publiée sur les réseaux sociaux et qu’elle a présenté l’idée de contacter les services centraux de l’UB pour rassembler les questionnements des étudiants. Elle espère que ce projet sera mené à son terme car les demandes de la part des étudiants sont quotidiennes, s’agissant d’une étape essentielle même en dehors de toute crise sanitaire.

Sur ce point, le doyen pense que la communication serait plus efficace si elle intervenait au niveau des Départements.

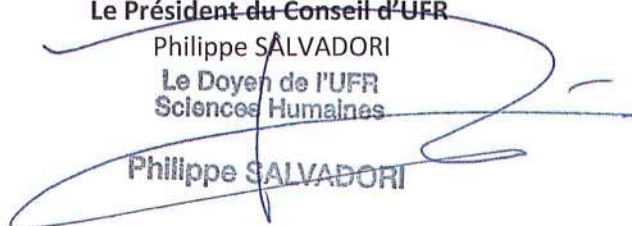
Dans l’attente de les convoquer à une prochaine séance, prévue avant les élections du mois de novembre, le doyen remercie les membres du Conseil et lève la séance à 20 h 20.

La Secrétaire de séance
Edwige PRAT-BÉLIARD



Le Président du Conseil d’UFR

Philippe SALVADORI
Le Doyen de l’UFR
Sciences Humaines



Philippe SALVADORI